

La Ville de Thouars (Deux-Sèvres), commune de près de 15 000 habitants, recrute pour
La Résidence Autonomie Gambetta (C.C.A.S.)

**Un Animateur (F/H)
à temps complet
dans le cadre d'un remplacement de congé maladie
CDD du 05 Octobre au 25 Novembre 2026
renouvelable en fonction de l'indisponibilité de l'agent**

La Résidence Autonomie Gambetta est un établissement pour personnes retraitées et/ou handicapées autonomes. Rattaché(e) à la directrice de l'établissement, vous assurez la mise en œuvre du programme de prévention de la perte d'autonomie et d'animation de la vie sociale. Vous organisez au quotidien divers ateliers adaptés au public ainsi que des activités ponctuelles telles que sorties, spectacles ou événements thématiques.

Missions :

- Conception et mise en œuvre d'animations
- Évaluation et suivi des projets d'activités
- Participation à l'élaboration du projet de vie
- Accompagnement de la personne âgée autonome

Profil :

- Diplôme exigé dans le domaine de l'animation
- Connaissances en gérontologie
- Méthodologie de projet
- Techniques d'animation, d'encadrement
- Maîtrise en informatique
- Sens de l'organisation et de gestion du temps
- Capacité à travailler en équipe
- Autonomie et capacités à prendre des initiatives
- Rigueur et Adaptabilité
- Confidentialité, discrétion professionnelle
- Qualités relationnelles

Conditions : Rémunération statutaire sur le cadre d'emploi des Adjoints d'Animation (Catégorie C).
Temps de travail 35h00 hebdo du lundi au vendredi.

Date limite de dépôt de candidature : 25 Septembre 2026

Prise de poste souhaitée le : Dès que possible

Renseignements complémentaires :

Madame Alice CESBRON, Directrice de la Résidence Autonomie Gambetta, Tél : 05 49 66 44 23

Candidatures (lettre de motivation + CV) **à adresser par courrier ou par mail à :**

Monsieur le Président du CCAS

Hôtel des Communes du Thouarsais

Service des Ressources Humaines

4, rue de la Trémoille - BP 160

79 104 THOUARS Cedex

rhrecrutement@thouars-communaute.fr

Site web de la collectivité : www.thouars.fr